



POLITIQUE CONTRACTUELLE POUR COMMANDITE

Quiconque, en dehors des membres du CA, voulant faire la démarche de trouver un commanditaire de 1 000 \$ ou plus doit, à partir de maintenant, signer un contrat de commanditaire. À partir de ce contrat, 10% de l'argent donné en commandite est rendu en publicité, la commission du contractuel, de 10% de l'argent net, est payable sur réception du montant total de la dite commandite.